

L'enseignant.e trouvera ci-dessous quelques informations importantes relatives aux répercussions des troubles les plus fréquemment rencontrés dans le contexte scolaire, comme par exemple les troubles des apprentissages (dyslexie, dysorthographe, dyscalculie, dyspraxie et dysgraphie, ...) et le TDA/H (trouble du déficit de l'attention, avec ou sans hyperactivité).

Il peut également consulter le site Cap Intégration qui présente les différents troubles et les aménagements individuels complémentaires aux outils pédagogiques mentionnés : <https://edu.ge.ch/site/capintegration/>.

Il est tout d'abord essentiel de rappeler que les répercussions d'un trouble sur les apprentissages scolaires peuvent s'exprimer différemment d'un élève à un autre, en fonction notamment du degré de sévérité et de la nature du trouble mais aussi des **stratégies compensatoires** que l'élève a pu progressivement mettre en œuvre afin de mieux contourner les difficultés qu'il rencontre.

Les troubles des apprentissages sont spécifiques à une fonction cognitive et ne relèvent pas de la déficience intellectuelle. Les élèves concernés sont cependant souvent placés dans une situation de « **double tâche** » qui peut avoir un impact négatif sur la mémorisation ainsi que sur la rapidité et la justesse d'exécution des travaux scolaires.

Ainsi, un élève avec une dysgraphie risque de devoir se concentrer prioritairement sur le geste d'écriture au détriment de la réalisation et l'achèvement de la tâche.

Un élève dyslexique rencontre des problèmes pour accéder de manière fluide et précise à la signification du mot écrit, de la phrase ou du texte. A la dyslexie est souvent associée une dysorthographe, un trouble durable de l'apprentissage et de la maîtrise de l'orthographe.

Le TDA/H est un trouble neurobiologique qui peut avoir un impact perturbateur sur l'organisation et la planification des actions ainsi que sur le contrôle de l'impulsivité. L'élève rencontre alors une réelle difficulté à répondre par une attitude adéquate aux exigences de l'école. Des répercussions sur la qualité de ses apprentissages sont possibles.

Informations

à l'attention des enseignant.es

ENSEIGNER A UNE CLASSE PLURIELLE

L'enseignant.e se trouve aujourd'hui devant une **tâche complexe** : assurer un enseignement de qualité tout en prenant en compte les besoins de tous les élèves de sa classe, y compris de ceux qui doivent pouvoir bénéficier d'aménagements et de soutiens spécifiques.

Pour relever ce défi, il maîtrise cependant déjà de **multiples outils pédagogiques** qui peuvent grandement contribuer à soutenir les élèves à besoins spécifiques tout en étant bénéfiques pour l'ensemble de la classe.

Ce dépliant propose une synthèse des outils les plus efficaces.

Le recours à ces outils contribue en effet dans une mesure importante à **aplanir des obstacles** que rencontrent les élèves à besoins spécifiques pour atteindre les objectifs d'apprentissages fixés par les plans d'études.

Selon la nature des répercussions d'un trouble sur les apprentissages et des difficultés rencontrées par l'élève, les pratiques pédagogiques décrites ci-après seront complétées par des mesures de soutien ou des aménagements individualisés.

Dans certaines situations, la mise en œuvre systématique de ces outils pourrait permettre aux élèves à besoins spécifiques d'effectuer le travail scolaire sans avoir recours à des aménagements individuels.

L'enseignant.e

Encourager l'élève, valoriser ses acquis ainsi que ses progrès. Renforcer les comportements positifs.

Délivrer régulièrement à l'ensemble des élèves des **feed-backs** (individuels ou collectifs) relatifs à leur activité et à leur progression (difficultés rencontrées ou surmontées, avancée dans la tâche, rythme de travail).

Proposer à l'élève d'élaborer des schémas, dessins, tableaux, de rédiger des résumés, de construire un lexique, d'inscrire des repères dans les marges.

Guider l'élève vers l'**autonomie**, l'aider à analyser ses besoins, ses forces. Mettre en évidence ses compétences, lui signaler ses difficultés et proposer des moyens pour y remédier.

Encourager la **collaboration entre pairs**.

Présentation des documents de cours et d'évaluation

Préférer une **police de caractère sans serif** (empattement) en taille 12 (Arial, Comic sans MS, Verdana, Open Dyslexic, Geneva).

Veiller à la **qualité typographique** et éviter le mélange de polices sur un même document.

Eviter de longs textes en italique.

Organiser les informations utiles en demandant à l'élève de mettre en évidence les éléments clés (surligner, souligner, utilisation de couleurs).

Organisation des cours

Mettre à disposition des **supports de cours** écrits et/ou visuels.

Donner oralement et/ou sur un support écrit le plan de la leçon ou du **champ d'étude**.

Distribuer des documents qui résument ou schématisent les **points essentiels** du cours ou du champ d'études.

Structurer les activités pendant les cours. Donner des **repères temporels**.

A la fin du cours et au début du cours suivant, résumer brièvement ou faire résumer les éléments les plus importants de la leçon pour **remobiliser les connaissances**.

Varié la présentation de l'information par des images, photos, schémas, dessins, graphiques, plans de rédaction visuels, pour autant qu'ils soient porteurs de sens. Il est ainsi conseillé d'éviter les éléments purement décoratifs qui risquent de détourner l'attention des élèves des éléments clés. Favoriser un **accès multisensoriel** à la matière enseignée, notamment en langues étrangères.

Évaluation

Cerner précisément le **champ des notions** à réviser en distribuant un document écrit à la classe.

A chaque fois que c'est possible, faire avec les élèves le lien entre le travail scolaire concrètement réalisé et les critères de réussite.

Enseigner des **techniques de relecture et d'autocorrection** (relecture fractionnée, relecture avec objectifs différenciés).

Evaluer les différentes compétences tant à l'oral qu'à l'écrit.